

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE À LA SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 140, RUE PRINCIPALE OUEST, LUNDI LE 14
AVRIL À 19 HEURES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE
APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Guillaume Poirier
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

Est également présente : Madame Christine Henry, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

La conseillère Caroline Bujold est absente.

.....

095-04-2025 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

096-04-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

097-04-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 10 mars 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2025.

.....

098-04-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2025.

.....

099-04-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2025.

.....

100-04-2025 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 90 364,19 \$ la directrice générale et greffière-trésorière par intérim est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

101-04-2025 ADOPTION – RÉGLEMENT NUMÉRO 349-2025 DÉCRÉTANT « UNE DÉPENSE DE 493 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 493 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ »

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 349-2025, décrétant une dépense de 493 000 \$ et un emprunt de 493 000 \$ pour l'achat d'un camion de déneigement pour le service des travaux publics de la Municipalité.

.....

102-04-2025 ENGAGEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

La mairesse informe les élus que nous reportons le point à une prochaine rencontre.

.....

103-04-2025 ADHÉSION ADMQ – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La mairesse informe les élus que nous reportons le point à une prochaine rencontre.

.....

104-04-2025 CONGRÈS ANNUEL ADMQ - QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera au Centre des Congrès à Québec du 18 au 20 juin 2025, au coût de 585 \$ taxes en sus, l'hébergement, les frais de repas et de déplacement sont ceux établis selon la politique en vigueur, et seront assumés par la Municipalité.

.....

105-04-2025 PROGRAMME RÉNORÉGION

CONSIDÉRANT QUE le programme RénoRégion, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), permettait à des propriétaires-occupants à faible revenu vivant dans des milieux ruraux de corriger des déficiences majeures à leur résidence, et ce, dans un contexte où l'offre de logements abordables est souvent inexistante;

CONSIDÉRANT QUE dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 73 % des ménages sont propriétaires de leur logement, comparativement à 60 % pour l'ensemble du Québec, et que le programme RénoRégion répondait directement à cette réalité propre à notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les investissements dans les logements sociaux (HLM) ou les suppléments au loyer (PSL) ne rejoignent pas cette clientèle de propriétaires à faible revenu, pour qui le PRR constituait l'un des seuls leviers disponibles pour demeurer dans leur domicile;

CONSIDÉRANT QUE ce programme contribuait concrètement au maintien du parc immobilier résidentiel existant, dans un contexte de vieillissement des habitations et de rareté du logement, et que chaque maison rénovée grâce au PRR est un logement préservé;

CONSIDÉRANT QUE la fin de ce programme, annoncée pour le 31 mars 2025, représente une perte annuelle d'environ 400 000 \$ pour la MRC de Bonaventure, somme qui était directement investie dans la dignité, la sécurité et la stabilité résidentielle de ménages parmi les plus vulnérables du territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette décision affecte particulièrement les aînés et les familles vivant dans des résidences souvent isolées, non desservies par des services d'aqueduc ou d'égout, et dans l'impossibilité financière de réparer des toitures qui coulent, des fenêtres défectueuses ou des structures dangereuses;

CONSIDÉRANT QUE la suspension de RénoRégion s'inscrit dans un contexte de crise du logement et d'inflation, où chaque logement préservé est une victoire sociale, et où priver les régions d'un outil aussi fondamental revient à accélérer leur dévitalisation;

CONSIDÉRANT QUE cette décision entraîne également la perte d'expertise locale développée au fil des ans par les inspecteurs certifiés, dont le rôle de proximité était essentiel à l'accompagnement des citoyens dans la planification des travaux admissibles;

CONSIDÉRANT QUE plus de 1 000 familles au Québec, dont plusieurs sur le territoire de la MRC de Bonaventure, étaient en attente d'une aide du programme, et que leur espoir de maintien dans leur logement est désormais compromis;

CONSIDÉRANT les nombreuses voix municipales, incluant celles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et des préfets de MRC partout au Québec, qui dénoncent avec vigueur cette décision perçue comme une attaque directe aux plus démunis;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité par les membres présents du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse déplore avec vigueur la fin du programme RénoRégion;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec, à la ministre de l'Habitation ainsi qu'au Premier ministre du Québec, de revenir sur cette décision et de rétablir rapidement le financement du programme;

QUE cette résolution soit transmise au Cabinet du premier ministre, à la ministre de l'Habitation, au ministre des Finances, à la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM, en appui à leurs démarches.

.....

106-04-2025 SOMAEU – MANDAT ARPO-GROUPE-CONSEIL

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre 25005 budgets d'honoraire de Arpo Groupe-conseil inc en date du 14 mars 2025, pour un total de 13 242,56 \$ taxes en sus concernant l'ouvrage d'assainissement des eaux usées (Somaeu) de la Municipalité.

.....

107-04-2025 SERVITUDE – HYDRO QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise la mairesse, Josiane Appleby, et la directrice générale et greffière trésorière par intérim, Christine Henry, à signer pour et au nom de la Municipalité avec Hydro Québec les droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication pour le dossier 1402-012.

.....

108-04-2025 SIGNATURE BAIL - TELUS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse désire que le réseau cellulaire soit disponible sur son territoire depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE le Premier ministre du Québec a annoncé en juin dernier injecter des millions de dollars pour que le projet se réalise dans certaines municipalités du Québec dont la nôtre;

CONSIDÉRANT les discussions de la Municipalité avec Groupe Madysta, mandaté par Telus, pour faire la prospection et la construction des sites de télécommunications;

CONSIDÉRANT QIE la Municipalité est propriétaire d'un emplacement pouvant accueillir les infrastructures nécessaires au projet;

CONSÉDÉRANT QU'il y a eu du retard dans le projet pour la tour cellulaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu du changement dans l'administration de la Municipalité depuis le 1er novembre 2024;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons Mme Josiane Appleby mairesse, et Mme Christine Henry, directrice générale et greffière trésorière par intérim, à signer le bail d'emplacement N° PQ 001966 avec Telus Communicatons pour la tour cellulaire. Cette résolution remplace résolution # 141-07-2024.

.....

109-04-2025

FQM - PARTICIPATION À UN ACHAT REGROUPÉ CONCERNANT LA FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM propose de préparer et lancer, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse et au nom de d'autres municipalités participantes, un appel d'offres visant la fourniture de luminaires DEL avec services connexes (ci-après l' « Appel d'offres »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM sera le responsable de l'Appel d'offres et que, conséquemment, le règlement sur la gestion contractuelle de la FQM s'appliquera dans le cadre de ce processus;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse désire participer à cet achat regroupé découlant de l'Appel d'offres, sujet aux termes et conditions contenus à l'Appel d'offres;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse confirme son adhésion, sujet aux termes et conditions contenus à l'Appel d'offres, à l'achat regroupé relatif à la fourniture de luminaires DEL avec services connexes visé à l'Appel d'offres;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse accepte que la FQM prépare les documents relatifs à l'Appel d'offres et soit responsable du processus, y compris de l'adjudication du contrat en découlant;

QUE si la FQM octroie un contrat aux termes du processus de l'Appel d'offres, la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec l'Adjudicataire;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse reconnaît que la FQM recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, une redevance sur le montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes;

QUE Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, ou Josiane Appleby, mairesse, soit autorisée à transmettre tout document ou effectuer toute formalité pour donner effet à la présente résolution, le cas échéant, ainsi qu'à transmettre à la FQM tout document ou information en vue de la préparation de l'Appel d'offres. Nous avons l'opportunité de nous retirer sans frais à tout moment avant la réalisation d'une étude de faisabilité détaillée pour notre Municipalité, une étape qui interviendra bien plus tard dans le processus;

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la FQM.

.....

110-04-2025

DÉNONCIATION GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

ATTENDU QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes);

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissent le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle.

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier et appuyé par le conseiller Laurent St-Onge, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

DE TRANSMETTRE une copie par la présente résolution au Premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la députée de notre territoire, madame Catherine Blouin;

DE TRANSMETTRE également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

.....

111-04-2025 ENJEUX CAMPS DE JOUR DU QUÉBEC

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

ATTENDU QUE certaines municipalités n'ont pas de camps de jour spécifiquement sur son territoire, mais que les citoyens des municipalités sont également impactés;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités offrent un camp de jour;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;

ATTENDU tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façons sécuritaire;

ATTENDU QUE les demandes d'accompagnement pour les enfants à besoin particulier physique et psychologique sont en nette croissance d'année en année;

ATTENDU l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accompagnement appropriées aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camp de jour en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

ATTENDU la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024, et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jours.

QUE cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation, à notre député madame Catherine Blouin et à toutes les municipalités du Québec.

.....

112-04-2025 DEMANDE DE DON –JEUX DES 50 ANS ET PLUS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse verse un montant de 110 \$ aux Jeux des 50 ans et plus GIM, pour la tenue de leur évènement de 2025 qui a lieu à Chandler.

.....

113-04-2025 DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à la demande du Domaine des chutes du ruisseau Creux, le Conseil municipal autorise le versement du montant prévu aux prévisions budgétaires 2025 de 10 000 \$.

.....

114-04-2025 DEMANDE DE DON – FESTI-BELGE

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire - volet Festivals et événements municipaux 2025, nous autorisons le versement d'une aide financière de 3 600 \$ au comité du Festi-Belge de Saint-Alphonse. La mairesse mentionne qu'elle se retire de cette décision étant en conflit d'intérêt.

.....

115-04-2025 FORMATION POMPIER

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un nombre suffisant de pompier formé en mesure d'agir activement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC demande à la Municipalité nos prochains besoins en termes de formation, afin de déposer une demande au ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation réalisée par le directeur du service de sécurité incendie prévoit la formation d'un pompier 1;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie appuyé par la directrice générale;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC de Bonaventure que les besoins en formation pour la Municipalité sont **Formation pompier 1 - 1 candidat**.

.....

116-04-2025 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

117-04-2025 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 50.

Josiane Appleby,

Christine Henry,
Mairesse directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....